



No de résolution  
ou annotation

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE BURY**

**SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil municipal de Bury, tenue le **lundi 6 octobre 2014, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Roger-Claude Bernier, Steve Nadeau, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire monsieur Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yvan Fortin, et son adjointe, Mme Karen Blouin sont présents.

**1. Ouverture de la séance ordinaire**

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 35.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,  
APPUYÉ PAR la conseillère, Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 octobre 2014.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 6 octobre 2014
3. Adoption du procès verbal de la séance régulière du 8 septembre 2014
4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport des activités du maire
7. Rapports des comités
  - 7.1 Administration/ Sécurité publique
  - 7.2 Travaux publics et Environnement
  - 7.3 Urbanisme et Développement
  - 7.4 Loisir, sport et culture
  - 7.5 Golf
8. Affaires nouvelles
  - 8.1 Liste des comptes du mois
  - 8.2 Signature de la convention collective 2015-2018
  - 8.3 Acceptation de démission d'un pompier
  - 8.4 Installation de panneaux pour le stationnement
  - 8.5 Rapiéçage d'asphalte d'automne
  - 8.6 Télémétrie (puits et réservoir)
  - 8.7 Signature d'une entente de contribution avec l'Agence du développement économique du Canada.
  - 8.8 Don au foyer St-Paul de Bury
  - 8.9 Tarification 2015 au golf Pen-Y-Bryn
9. Législation

2014-10-114



No de résolution  
ou annotation

- 9.1 Avis de motion au règlement 338-2014
- 9.2 Avis de motion au règlement 339-G
- 9.3 Adoption des projets de règlements 338-2014 et 339-G
10. 2<sup>ème</sup> période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 3 novembre 2014, à 19 h 30, au Centre Communautaire  
Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

**ADOPTÉ**

**3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2014.**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès verbal de la séance  
régulière du 8 septembre 2014 tel que déposé.

**ADOPTÉ**

**4. 1<sup>ère</sup> période de questions du public (questions générales)**

Des citoyens se sont présentés au Conseil avec des questions concernant le délai dans lequel le balayage de rue a été fait cette année, l'affichage du poste de contremaître aux travaux publics, les dates de fin des travaux sur la rue Curé-Breton et le chemin Wyatt. Un citoyen a proposé un projet pour assurer la sauvegarde des églises dans la municipalité et à demandé si la municipalité avait un intérêt à devenir partenaire.

**5. Dépôt de la correspondance du mois**

Le directeur général fait un rappel de certains sujets d'intérêt relativement à la correspondance déposée en comité plénier du Conseil.

**6. Rapport du maire**

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

**7. Rapports des comités**

- 7.1 Administration/Sécurité publique
- 7.2 Loisirs, sport et culture
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Golf

**8. Affaires nouvelles**

**8.1 Liste des comptes du mois**

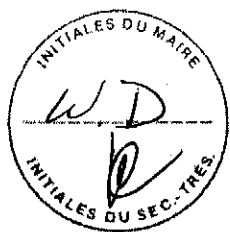
CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008 sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,

2014-10-115

2014-10-116



No de résolution  
ou annotation

APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 215 964 \$

QUE le rapport soit classé sous le numéro 09-2014 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉ**

### **8.2 Signature de la convention collective 2015-2018**

2014-10-117

ATTENDU QUE les conventions collectives des employés(es) municipaux et des pompiers volontaires de Bury arrivent à terme le 31 décembre 2014 ;

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler, après entente entre les parties, les conventions collectives qui lient le syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Bury – CSN (Unité Générale) et (pompiers volontaires) et la Municipalité ;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'autoriser le Maire, monsieur Walter Dougherty, et le directeur général, monsieur Yvan Fortin, à signer pour et au nom de la municipalité de Bury, la convention collective 2015-2018 entre le syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Bury – CSN (Unité Générale) et (Pompiers volontaires) et la Municipalité.

**ADOPTÉ**

### **8.3 Acceptation de démission d'un pompier**

2014-10-118

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU d'accepter la démission de monsieur Tim Matheson à titre de pompier volontaire au service des incendies de Bury, en date du 4 août 2014.

**ADOPTÉ**

### **8.4 Installation de panneaux pour le stationnement**

2014-10-119

ATTENDU QUE l'Article 2 du règlement numéro 417-2014 sur le stationnement permet l'installation de panneaux de stationnement dans la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU d'autoriser la pose de panneaux d'interdiction de stationnement de chaque côté de la rue Brooks entre les chemins Tambos et Hardwood Flat.

**ADOPTÉ**

### **8.5 Rapiéçage d'asphalte d'automne**

2014-10-120



No de résolution  
ou annotation

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour faire le rapiéçage d'asphalte à certains endroits dans la municipalité;  
EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise SINTRA pour faire le rapiéçage d'asphalte d'automne et d'autoriser une quantité approximative de 115 tonnes métrique pour un montant total de 14 900 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉ**

#### **8.6 Télémétrie (puits et réservoir)**

2014-10-121

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées et reçues pour l'achat et l'installation d'équipements de télémétrie au puits et au réservoir d'eau potable;

ATTENDU QUE ces équipements permettront à la municipalité de saisir les données de débit au puits et au réservoir de façon ponctuelle et faciliteront la surveillance à l'interne du réseau d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de l'entreprise Électro-Concept au montant de 14 360 \$, taxes en sus.

QUE le montant soit pris à même la taxe d'assise et contribution du Québec (TECQ).

**ADOPTÉ**

#### **8.7 Signature d'un protocole d'entente dans le cadre du programme Initiative d'investissement local**

2014-10-122

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a fait une demande d'aide financière auprès du ministre de l'Agence du développement économique dans le cadre de l'Initiative d'investissement local (IIL);

ATTENDU QUE le ministre de l'Agence du développement économique a accordé une contribution financière non remboursable maximale de 84 100 \$ pour le projet de rénovation du centre communautaire;

ATTENDU QUE cette contribution est conditionnelle à l'acceptation d'une entente entre la municipalité et l'Agence du développement économique;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,  
APPUYÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'autoriser le directeur général, monsieur Yvan Fortin, à signer pour et au nom de la municipalité de Bury l'entente avec le ministre de l'Agence du développement économique du Canada pour les régions du Québec pour le projet de rénovation du centre communautaire Manège Militaire dans le cadre de l'Initiative d'investissement local (IIL).

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

2014-10-123

### 8.8 Don au foyer St-Paul de Bury

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu, de la part du Foyer St-Paul's Home Inc., une lettre demandant une contribution financière à leur campagne de financement 2014;

ATTENDU QUE le foyer est un organisme à but non-lucratif et que les fonds amassés serviront à soutenir les opérations quotidiennes et à réaliser des projets spéciaux tels que mentionné dans la lettre de campagne;

PAR CONSÉQUENT,  
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU DE faire un don de 50 \$ à la campagne de financement 2014 du Foyer St-Paul's Home Inc.

**ADOPTÉ**

2014-10-124

### 8.9 Tarification 2015 au golf Pen-Y-Bryn

ATTENDU QUE la saison de golf 2014 tire à sa fin et qu'il a lieu de réviser la tarification pour la saison 2015 ;

ATTENDU QUE le comité du golf s'est rencontré et a établi une tarification qui a été recommandé au Conseil;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Roger-Claude Bernier,  
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU que la municipalité de Bury accepte la tarification recommandée par le Comité, que la liste de tarification du golf Pen-Y-Bryn fait partie de la présente résolution comme Annexe 1:

**ADOPTÉ**

## 9. Législation

### 9.1 Avis de motion au règlement du plan d'urbanisme 338-2014

Avis de motion est donnée par la conseillère Marilyn Matheson à l'effet qu'un règlement modifiant le plan d'urbanisme et portant le numéro 338-2014 sera déposé avec dispense de lecture à une séance future.

### 9.2 Avis de motion au règlement 339-G modifiant le règlement de zonage numéro 339-2008 afin d'agrandir la limite de la zone VIL-1

Avis de motion est donnée par le conseiller Martin Jones à l'effet qu'un règlement portant le numéro 339-G modifiant le règlement de zonage 339-2008 afin d'agrandir la limite de zone VIL-1 sera déposé avec dispense de lecture à une séance future.

### 9.3 Adoption des projets de règlement 338-2014 et 339-G

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,  
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Jones,

ET RÉSOLU D'adopter les projets de règlement du plan d'urbanisme portant le numéro 338-2014 et 339-G modifiant le règlement de zonage

2014-10-125



No de résolution  
ou annotation

numéro 339-2008 afin d'agrandir la limite de la zone VIL-1 dans le secteur du chemin Labrie pour des fins de consultation publique.

**ADOPTÉ**

**10. 2<sup>e</sup> période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)**

Des citoyens se sont présentés au Conseil avec des questions concernant la fermeture des jeux d'eau fait à contrat au lieu des employés, les résultats financiers pour le golf, l'âge maximal pour bénéficier d'un montant pour la participation à des activités sportives, le réaffichage du poste de contremaître, la convention collective des employés(es) municipaux, la contribution des citoyens au projet de rénovation du centre communautaire.

**11. Varia et affaires nouvelles**

Sans objet

**12. Information des membres du Conseil**

**13. Levée de l'assemblée**

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 45.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra Lundi, le 3 novembre 2014, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.**

**Certificat de crédits suffisants:**

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions suivantes: 2014-10-116, 2014-10-117, 2014-10-120, 2014-10-121, 2014-10-123.

Signé ce 7 octobre 2014,

Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier

Walter Dougherty, maire

2014-10-126